

Philippe Corsat (1809-1874), éditeur du "Carillon de Saint-Gervais" et ses amis vaudois

Autor(en): **Chuard, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **89 (1981)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-66525>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Philippe Corsat (1809-1874), éditeur du «Carillon de Saint-Gervais» et ses amis vaudois

JEAN-PIERRE CHUARD

Coiffeur à la rue du Temple, puis à la place Rousseau et aux Etuves¹, chansonnier, poète, humoriste, journaliste et polémiste à ses heures, Philippe Corsat fut certainement l'une des figures les plus pittoresques de la Genève politique et littéraire du XIX^e siècle. Ami de James Fazy, admirateur de Lamartine, rédacteur de deux petites feuilles, *La Savonnette*² et le *Carillon de Saint-Gervais*³, aux tendances sinon révolutionnaires, du moins nettement radicales et démocratiques, Corsat eut une existence difficile. Elle fit de ce «barbier par état (et) poète par nature»⁴ «un champion du progrès»⁵, «toujours prêt à chanter avec élan ou à pérorer avec véhémence»⁶.

«Mauvais grammairien»⁷, rimeur sans génie, il connut comme chansonnier populaire quelques moments de gloire et eut la satisfaction

¹ PHILIPPE CORSAT, *Le barde helvétique, Souvenirs du Camp de Thoun, 1842*, Genève, Lith. Bovay, page de couverture, et *Carillon de Saint-Gervais*, 22^e année, n^o 40, 3 octobre 1874, p. 1.

² FRITZ BLASER, *Bibliographie der Schweizer Presse*, Basel 1958, p. 879 (*Quellen zur Schweizer Geschichte*, VII). *La Savonnette*, sortie des presses de l'Imprimerie Vaney, rue Verdaine 264, à Genève, parut en 1844. La première livraison est conservée à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (citée désormais BPU) sous la cote Rc 39/XXVI. Petit journal de 6 pages, cette livraison de *La Savonnette* contient un article: «Un mot à l'histoire du Valais» et un poème: «L'aumône aux exilés» de Corsat et un poème intitulé «Orgueil» et signé J.-C. H.

³ FRITZ BLASER, *op. cit.*, p. 238. Voir plus loin, p. 145.

⁴ WILLIAM FAVRE, *Reyni ou le barbier poète, Un acte en vers suivi d'une épître à M. Ph. Corsat*, Genève 1844, p. 21. Voir n. 9.

⁵ HENRI BOCHET, *Le romantisme à Genève*, Genève 1930, p. 55.

⁶ *Ibid.*, p. 55.

⁷ WILLIAM FAVRE, *op. cit.*, p. 17.

de voir son nom associé à ceux de poètes faisant autorité dans la cité — Carteret, Petit-Senn, Richard, Amiel ou Blanvalet — lorsque l'Institut national genevois rendit hommage, en 1864, à *Genève suisse*⁸. Et quelques années auparavant, il avait eu les honneurs d'un «essai scénique»⁹, qui le campait dans sa boutique, entre le portrait de Racine et celui de Molière¹⁰, et lui permettait d'affirmer d'un ton péremptoire:

Si je souffre en secret d'une douleur profonde
C'est moins sur mes malheurs que sur ceux du monde.¹¹

Au demeurant, un excellent homme, ce Philippe Corsat que les Genevois voyaient passer «dans la rue, tantôt le visage souriant, bercé qu'il était par des illusions dont il ne s'est jamais débarrassé, tantôt préoccupé quand il se demandait comment il paierait son imprimeur»¹². Parfaitement assimilé à la Cité de Calvin — il fut même député au Grand Conseil¹³ — il ne renia toutefois jamais ses origines vaudoises¹⁴, même s'il devait célébrer le lac de Genève¹⁵, plutôt que le Léman...

Il entretint des relations amicales et parfois aussi intéressées avec quelques-uns de ses compatriotes, notamment avec le conseiller d'Etat Louis-Henri Delarageaz¹⁶, le conseiller d'Etat et plus tard conseiller

⁸ *Genève suisse, poésies genevoises recueillies à l'occasion du jubilé patriotique de septembre 1864, 1531-1864*, Genève, Institut national genevois, Section de littérature (1865). La poésie de Corsat est un fragment d'un «Hymne au Rhône», p. 113-115. Corsat était membre honoraire de l'Institut national. JEAN VIOLETTE, *Philippe Corsat, le Barbier-Poète*, dans *Almanach du Vieux-Genève 1939*, Genève 1938, p. 52. L'Institut national genevois est une institution officielle de la République et canton de Genève. Il date de 1853 et les buts qu'il poursuit sont «à la fois ceux d'une société savante et ceux d'un groupement de vulgarisation». *Livre du centenaire de l'Institut national genevois, Un siècle de vie genevoise, 1853-1953*, Genève 1853, p. 7.

⁹ WILLIAM FAVRE, *op. cit.* On voit dans cette petite pièce en cinq scènes «Reyni pleurer sur son sort et son obscurité» et un fat «lui reprocher d'ignorer la grammaire et de connaître la pauvreté». JEAN VIOLETTE, *op. cit.*, p. 50. William Favre a repris cette pièce dans *Le houx de la montagne, Poésies*, Neuchâtel 1857, p. 168-192. Elle est suivie de l'«Épître à M. Ph. Corsat», p. 93-198.

¹⁰ WILLIAM FAVRE, *op. cit.*, p. 3.

¹¹ *Ibid.*, p. 7.

¹² ELIE DUCOMMUN, *Philippe Corsat*, dans *Le Semeur, Revue littéraire et artistique*, Première année (1887-1888), Paris, Lausanne, p. 415.

¹³ *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* (cité désormais *DHBS*), Neuchâtel 1921 et suiv., t. II, p. 588. Corsat fut député de 1856 à 1862.

¹⁴ Ainsi, lorsqu'il publia son *Recueil de chants populaires*, Genève 1851, l'auteur précisa-t-il: Philippe Corsat de Pully.

¹⁵ *Le lac de Genève*, dans *Recueil de chants populaires*, p. 40-41.

¹⁶ Louis-Henri Delarageaz (1807-1891), commissaire arpenteur, membre du Conseil d'Etat vaudois 1845-1862 et 1866-1878, député au Conseil national 1857-1881. Ami de



PHILIPPE CORSAT,
Rédacteur du Carillon de St-Gervais,
sicéde à Genève le 26 septembre 1874.

«Carillon de Saint-Gervais»
no 40, du 3 octobre 1874

fédéral Constant Fornerod¹⁷ et le poète François Oyex-Delafontaine¹⁸.

Ce sont certains aspects de ces relations que nous voulons évoquer ici, non sans avoir dit, auparavant, quelques mots de la jeunesse de Corsat, de ses activités professionnelles qui le firent tour à tour «bovaïron», sommelier, barbier et contrôleur du gaz, et de son engagement politique aussi bien à Genève qu'à Neuchâtel.

Nous faisons de larges emprunts, pour retracer la carrière de Corsat, aux études biographiques qui lui furent consacrées au siècle dernier¹⁹. En revanche, les lettres que nous citons sont toutes inédites.

LES ANNÉES D'ENFANCE ET DE JEUNESSE

Jean-Louis-Philippe Corsat, descendant d'une vieille famille vaudoise²⁰, est né le 30 juillet 1809, à Pully. Il est le fils de Jean-Justin-Louis Corsat, huissier de la justice de paix, et de Suzanne-Françoise, née Cochard, sa femme. Le 10 septembre de la même année, il est baptisé à l'église de Pully, ayant pour parrain le juge de paix Louis-Philippe

Proudhon, disciple de Cabet et Fourier. *DHBS*, t. II, p. 647-648; ERICH GRUNER, *L'assemblée fédérale suisse de 1848-1920*, Berne 1966, p. 801-803. Voir aussi H.-PH. DELARAGEAZ, *Un homme politique vaudois du XIX^e siècle, Louis-Henri Delarageaz*, dans *24 Heures* (Lausanne), 16 juin 1977, p. 60.

¹⁷Constant Fornerod (1819-1899), avocat, chancelier d'Etat 1845-1848, membre du Conseil d'Etat vaudois 1848-1855, député au Conseil des Etats 1853-1855, conseiller fédéral 1855-1867. *DHBS*, t. III, p. 148; E. GRUNER, *op. cit.*, t. I, p. 812-813. Voir aussi J.-P. CHUARD, *Politiciens du temps passé, le conseiller fédéral C. Fornerod*, dans *Feuille d'Avis de Lausanne*, 12 août 1961.

¹⁸François Oyex-Delafontaine (1817-1884), de Bex, régent et poète, auteur de plusieurs recueils de poésies. *DHBS*, t. V, p. 214; J.-P. CHUARD, *La campagne de 1847 contre le Valais d'après les Souvenirs d'un poète bellerin*, paru dans *Annales valaisannes*, t. 53, Sion 1978, p. 63-74. Bibliographie sur Oyex, p. 63, n. 2.

¹⁹Notamment par J. KNEPPELHOUT, *Opuscules français*, Leiden 1863, p. 63-81; *Louis-Philippe Corsat* (article nécrologique) dans *Carillon de Saint-Gervais*, 22^e année, n^o 40, 3 octobre 1874, p. 1-2; ainsi que les articles déjà cités d'ELIE DUCOMMUN, dans *Le Semeur*, Première année, p. 390-391 et p. 415-416, de JEAN VIOLETTE, dans l'*Almanach du Vieux-Genève 1939*, p. 47-54 et HENRI BOCHET, *op. cit.*, p. 55-60. A noter que ce dernier ouvrage contient de nombreuses inexactitudes. Il faut souligner que ces différentes études sont inspirées du récit autobiographique que Corsat fit paraître en feuilleton, sous le titre «Biographie de Pippo, pour servir à l'histoire de la révolution de Neuchâtel», dans le *Carillon de Saint-Gervais* du 15 janvier au 30 octobre 1869. Nous disons notre gratitude à M. Jean-Daniel Candaux pour l'aide qu'il a bien voulu nous apporter dans nos recherches.

²⁰HENRI DELEDEVANT et MARC HENRIOUD, *Le livre d'or des familles vaudoises*, Lausanne 1923, p. 121.

Laharpe, dit «La Harpe de Paudex»²¹, et pour marraine Jeanne-Marie, fille de feu Pierre-Abram Corsat²².

Les années d'enfance ne paraissent pas avoir été heureuses. Les ressources, plus que modestes, du père Corsat contraignent sa famille à «végéter»²³ dans un état proche de l'indigence. Elie Ducommun²⁴, qui connut bien Corsat, rapporte que celui-ci, «maltraité par le maître d'école, corrigé à tout propos par son père», ne tarde pas à prendre «la clé des champs»²⁵.

On le retrouve bientôt berger, puis sommelier dans une auberge lausannoise «où son babil naïf, ses réflexions pleines de bon sens, sa mine intelligente amusaient, dit-on, la pratique»²⁶.

Mais le moment vient, pour Corsat, de choisir un métier. Il fait un apprentissage de barbier-*frater* à Lyon chez un parent, qu'il quitte en 1829²⁷.

C'est alors un grand jeune homme de vingt ans, enthousiaste et ardent, le cœur chargé de sentiments patriotiques et généreux ne demandant qu'à s'exprimer. Les circonstances vont lui être, pour un temps, favorables.

Il trouve, en effet, un emploi à Neuchâtel où il coiffe et rase chez un M. Lagrue²⁸, à la rue du Château. Il dispose de suffisamment de loisirs pour suivre de près les événements qui aboutiront au soulèvement de 1831 et pour s'ouvrir aux mystères de la politique en lisant le *Messenger*

²¹ Louis-Philippe de Laharpe ou La Harpe (1762-1838) fonda, après des études de théologie, une institution de jeunes gens en Hollande. Il revint au pays en 1799 et s'installa à Paudex, d'où ce «La Harpe de Paudex» sous lequel il est connu. Agent national, commissaire d'instruction publique, juge de paix de Pully et député au Grand Conseil. EDMOND DE LA HARPE, *Notice sur la famille de La Harpe de 1387 à 1884*, Lausanne 1884, p. 80-81.

²² Archives cantonales vaudoises, Eb 112/5, p. 231. Renseignement aimablement communiqué par Mlle Laurette Wettstein.

²³ Le mot est de Corsat lui-même qui écrit, dans son *Recueil de chants populaires*, p. 6: «Je végétais fier de mon indigence/L'esprit en fièvre, affamé de savoir.»

²⁴ Elie Ducommun (1833-1906), chancelier d'Etat de Genève 1862-1865, crée à Berne le journal radical le *Progrès*; traducteur au Conseil national 1868-1874. En 1868, il rédige les *Etats-Unis d'Europe*, d'où sortit le Bureau international de la Paix auquel il consacra les dernières années de sa carrière. Lauréat du Prix Nobel pour la paix en 1902. *DHBS*, t. II, p. 715.

²⁵ ELIE DUCOMMUN, *op. cit.*, p. 390.

²⁶ *Ibid.*, p. 390.

²⁷ *Carillon de Saint-Gervais*, n° 40, 3 octobre 1874, p. 1.

²⁸ ELIE DUCOMMUN, *op. cit.*, p. 390.

*neuchâtelois*²⁹, l'hebdomadaire des partisans d'une réunion totale à la Suisse.

Corsat se rend populaire à Neuchâtel en chantant pour ses amis républicains:

Dans l'Helvétie
Pas de Principauté,
Pas de Royauté.
Notre maître, c'est la Patrie
Notre reine est la Liberté³⁰.

La *Biographie de Pippo* nous renseigne sur la participation de Corsat au mouvement antiroyaliste, auquel les Journées de Juillet avaient donné une vigoureuse impulsion. Assiste-t-il à la plantation des arbres de la liberté dans tous les villages de Boudry à Vaumarcus et dans le Val-de-Travers? Est-il, le 13 septembre 1831, au nombre des insurgés qui, le lieutenant Alphonse Bourquin en tête, marchent sur Neuchâtel³¹? Nous l'ignorons et les Archives de l'Etat, d'après une communication de M. Jean Courvoisier, sont muettes sur Corsat³².

Nous savons, en revanche, qu'il a quelques difficultés avec les forces de l'ordre «vers la fin de 1831», ainsi que nous l'apprend le *Journal de Neuchâtel*: «Il arriva qu'en une soirée de cette mémorable époque, ce jeune homme (Philippe Corsat), accompagné d'un nommé Courvoisier, Neuchâtelois, sortit du Cerf, où ils avaient bu bouteille ensemble. Tous deux s'imaginaient pouvoir regagner paisiblement leur demeure: leur mauvaise étoile en décida autrement. Ils avaient franchi la barricade des Terreaux, lorsqu'à côté d'eux, ils entendirent crier: *Vive Bourquin! vive Bourquin!* et l'instant d'après une autre voix plus éloignée et non moins sonore: *Saisissez-les! saisissez-les!* et autres propos bien autrement gentils pour eux. Bref, c'était un très haut fonctionnaire public qui passait par là, sortant d'une brillante soirée. Corsaz [*sic*] et Courvoisier sont

²⁹FRITZ BLASER, *op. cit.*, p. 656. Le *Messenger neuchâtelois* parut du 14 janvier au 29 juin 1831. Il était imprimé à Yverdon, «car la permission du magistrat de la Ville (de Neuchâtel) lui avait fait défaut». Son rédacteur était un avocat marseillais, Eugène-Alphonse Armand (1802-1875), royaliste constitutionnel, banni de France. OTTO DE DARDEL, *Notice sur les journaux neuchâtelois*, dans *Le livre des éditeurs de journaux suisses, 1899-1924*, Zurich 1925, p. 1165-1166.

³⁰Cité d'après ELIE DUCOMMUN, *op. cit.*, p. 390.

³¹Sur cette période, voir notamment LOUIS THÉVENAZ, *Histoire du Pays de Neuchâtel*, Neuchâtel 1948, p. 79-83.

³²Dans une lettre du 16 octobre 1979.

empoignés par les soldats du poste voisin, entraînés au corps de garde, et là frappés sans autre forme de procès de vingt-cinq coups de schlague. Cependant le lendemain matin..., *leur innocence est pleinement reconnue*, et ils sont relâchés. A quoi il faut ajouter que plusieurs soldats trouvèrent indignes d'eux d'infliger eux-mêmes à leurs compatriotes une correction importée de la Prusse, et que ce fut un soldat des Ponts (voisinage de la Sagne) qui se prêta à ce vilain métier.»³³

Pourtant, lorsque la Diète fédérale réagit et contraint les insurgés à la capitulation, Corsat s'enfuit sur le territoire fribourgeois.

Il rejoint les patriotes regroupés à Yverdon et fait partie de la colonne qui, le 17 décembre 1831, pénètre sur territoire neuchâtelois par Vaumarcus. La petite troupe est rapidement mise en déroute. Corsat, lui-même, trouve asile dans une ferme du comte de Pourtalès, dont le locataire, le faisant passer pour son neveu, le cache avant de le reconduire sain et sauf à la frontière vaudoise³⁴.

Corsat n'oubliera pas son équipée de 1831 ni ses amis neuchâtelois, auxquels il conseillera, avant le 1^{er} mars 1848:

Déchirez ces tristes lambeaux
D'une noblesse usée,
Qui d'un roi prend le manteau
Pour faire un peuple troupeau³⁵.

BARBIER À GENÈVE

Riche donc de ses expériences neuchâteloises, toujours aussi épris de liberté et de justice, Philippe Corsat s'installe à Genève en 1832 ou 1833.

³³ *Journal de Neuchâtel*, 2^e année, n° 88, 4 décembre 1832, p. 352. Il faut noter que Corsat a rapporté quelques souvenirs de cette période dans un récit intitulé *Le bourreau de Neuchâtel, Esquisse biographique*, paru dans *Le livre des familles, Almanach de la Suisse française pour l'année 1855*, Genève, p. 104-110. Voir à ce sujet: CLAIRE ROSSELET, *François Steinmeyer, le bourreau repent*, dans *Musée neuchâtelois*, Nouvelle série, t. 27 (1940), p. 4-12. Corsat avait quitté Lagrue pour un autre patron, Brott, qu'on disait être «le plus beau tambour-major du canton». Brott et Steinmeyer se ressemblaient beaucoup, au point qu'ils étaient constamment pris l'un pour l'autre.

³⁴ *Carillon de Saint-Gervais*, n° 40, 3 octobre 1874, p. 1.

³⁵ PHILIPPE CORSAT, *Recueil de chants populaires*, «La Neuchâteloise ou le cri de la liberté», p. 134; ce chant avait déjà paru, sous le titre «La Neuchâteloise ou le cri d'une mère», dans ADOLPHE DUBOIS, *Souvenir du Premier Tir cantonal à Neuchâtel, le 10 juin 1849, Chansons suisses et françaises*, Neuchâtel 1849, p. 107-109.

Il ouvre une boutique qui apparaît comme un «singulier mélange du salon du coiffeur et du cabinet de l'homme de lettres»³⁶.

Il multiplie surtout ses chansons et ses poésies et fait des vers, dit l'un de ses amis, «sans savoir les règles de la versification». Mais il lui faut, ajoute-t-il, «un écoulement à l'activité de son esprit, aux tourments de son cœur, à sa détresse un moyen de s'épancher»³⁷. L'actualité l'inspire et tantôt il fait paraître ses pièces, marquées davantage par le souci de la politique que par celui de l'art, dans la *Sentinelle genevoise*³⁸, tantôt il les publie sous forme de petits fascicules de deux, quatre ou huit pages. Saluons au passage son *Vieux militaire suisse* et sa *Marche helvétique*³⁹, *La Suisse à ses fils*⁴⁰ et *La carabine*⁴¹, un chant vendu au profit des Polonais réfugiés dans notre pays, sans oublier son recueil de *Chansons patriotiques*⁴², paru en 1835, avec l'avis suivant de l'auteur:

Ce n'est point l'ambition de prétendre au titre de Poète et encore moins de littérateur [*sic*], qui l'a dirigé dans cette publication, mais uniquement le but de faire connaître les sentiments dont il est pénétré envers la patrie et le malheur⁴³.

Quelques années plus tard, en octobre 1844, se situe la rencontre de Corsat et de Lamartine⁴⁴, une rencontre qui fait grand bruit dans le Landerneau des poètes genevois. Elle est racontée, en plusieurs pages, par le Hollandais Kneppelhout, dans ses *Opuscules français*⁴⁵.

Prévenu par l'un de ses confrères — les coiffeurs savent toujours tout! — que Lamartine est descendu à l'Hôtel des Bergues, notre barbier n'hésite pas un instant. Il s'assied à sa table de travail et n'a guère besoin

³⁶ J. KNEPPELHOUT, *op. cit.*, p. 67.

³⁷ *Ibid.*, p. 65.

³⁸ *La Sentinelle genevoise*, journal politique et littéraire, a paru de juillet 1831 à août 1833. *Le National genevois* lui succéda. FRITZ BLASER, *op. cit.*, p. 932.

³⁹ Ces deux pièces se trouvent dans un recueil artificiel. Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne (désormais citée BCU), Bibliothèque des pasteurs, L & L 2054.

⁴⁰ *La Suisse à ses fils*, chant par PH. CORSAT, de Pully, 1836, Genève, Imp. Pelletier, 4 pages. BPU, Recueil artificiel d'opuscules poétiques 1831-1838, Hf 626/2.

⁴¹ *La carabine*, chant dédié aux carabiniers suisses, publié au profit des Polonais réfugiés en Suisse, par PH. CORSAT, perfluquier, Genève, Imp. Viguiier, 4 pages. BPU, Hf 626/2.

⁴² *Chansons patriotiques*, par PHILIPPE CORSAT, de Pully, canton de Vaud, Genève, Imp. Ador, 1835, 46 pages. BPU, Hf 626/2.

⁴³ *Ibid.*, p. 2.

⁴⁴ Sur les séjours que Lamartine fit à Genève, voir CHARLES FOURNET, *Lamartine et ses amis suisses*, Paris 1928, *passim*.

⁴⁵ J. KNEPPELHOUT, *op. cit.*, p. 69-74.

d'attendre que l'inspiration lui vienne pour demander pardon au «roi des vers»⁴⁶ «du peu qu'(il) ose (lui) offrir»⁴⁷ et pour lui crier aussi

... merci pour les pauvres du monde,
Pour cette voix de Dieu dont (sa) parole abonde
Qui verse l'espérance et nous aide à souffrir⁴⁸.

A peine a-t-il terminé son «Hymne», griffonné sur un «vilain chiffon de papier et avec une plume (...) mal taillée»⁴⁹, qu'il court à l'Hôtel des Bergues. L'entrevue est de courte durée, le temps d'échanger quelques phrases polies et insignifiantes.

Mais, le lendemain, Corsat reçoit un mot de Lamartine l'invitant à revenir le voir. La conversation s'engage alors sur le mode aimable. Lamartine interroge Corsat sur sa condition sociale, sur la place qu'il occupe dans la littérature genevoise, pour conclure: «Quand j'eus parcouru vos vers, je me dis tout de suite: cet homme-là est poète, c'est le premier jet.»⁵⁰

Certains jugèrent très sévèrement l'audace dont Corsat avait fait preuve et Elisée Lecomte⁵¹, qui avait été rédacteur du *Journal de Genève*, crut de son devoir de présenter à Lamartine des excuses au nom de Genève et de ses poètes. Quel affront pour eux de n'avoir eu, pour interprète de leurs sentiments d'admiration, qu'un modeste barbier!⁵² Ce

⁴⁶ «Hymne à M. de Lamartine à son passage à Genève», dans PHILIPPE CORSAT, *Recueil de chants populaires*, p. 12.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 14.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 14.

⁴⁹ J. KNEPPELHOUT, *op. cit.*, p. 70.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 71.

⁵¹ Elisée Lecomte, publiciste d'origine française, fut tout d'abord rédacteur du *Journal de Genève*. FRITZ BLASER, *op. cit.*, p. 536. Il lança ensuite *La Sentinelle genevoise* (voir ci-dessus n. 38). Expulsé après avoir purgé une peine de huit mois, il s'installa en France, à proximité de Genève, où il rédigea, du 6 août 1833 au 29 juin 1839, *Le National genevois*. EDOUARD CHAPUISAT, *La presse genevoise dans Le livre des éditeurs*, p. 1180-1181.

⁵² J. KNEPPELHOUT, *op. cit.*, p. 74. Voir aussi HENRI BOCHET, *op. cit.*, p. 59. Elisée Lecomte publia en vers des *Excuses à M. de Lamartine, au sujet d'une visite qui lui a été faite, à son passage par Genève, en octobre 1844*, Genève 1844, 4 pages. BPU, Gf 567/145. Lecomte écrit:

Excuse, ô Lamartine, un rimeur téméraire,
Qui, sans crainte, abordant ton trône littéraire,
Prit place, le front haut, à ton divin banquet,
Osa même t'offrir de sa muse un bouquet.

Ce rimeur, il est vrai, maître dans les perruques,
Expert à façonner des boucles sur les nuques,
D'un toupet plein d'audace a pu couvrir son front
Et prévenir ainsi la rougeur d'un affront...

qui n'empêcha nullement Lamartine de faire parvenir à Corsat, quelque temps après, par l'intermédiaire de son ami Huber-Saladin⁵³, un exemplaire de ses œuvres complètes...⁵⁴

L'AMITIÉ DE FRANÇOIS OYEX-DELAFONTAINE

Si, comme le dit Kneppelhout, Corsat ne jouissait guère de la considération du petit monde des lettres de sa ville d'adoption⁵⁵, du moins pouvait-il compter sur l'amitié d'un William Favre⁵⁶, d'un Kneppelhout⁵⁷, précisément, qui lui consacra deux essais⁵⁸, d'un Petit-Senn⁵⁹ qui voulut bien s'intéresser à ses vers⁶⁰ et bientôt sur celle du poète et régent vaudois François Oyex-Delafontaine.

Corsat et Oyex avaient en commun la modestie de leur origine, des souvenirs d'une enfance difficile, des moyens d'existence précaires, mais aussi un sens inné de la poésie, un idéalisme leur faisant adopter la cause de la justice et de la liberté et croire à une humanité demain meilleure.

En 1842, Corsat avait publié ses *Eglantines*⁶¹ et Oyex-Delafontaine avait réuni, en 1841, ses premières poésies et chansons dans un petit livre, *Les Villageoises*⁶², auquel Juste Olivier reconnaissait un peu «de ce que

⁵³ Jean Huber-Saladin (1798-1881), colonel, commandant de la brigade chargée d'occuper le Tessin en 1859, attaché militaire à la Légation suisse de Paris en 1860, ami de Lamartine. On lui doit, en particulier, un opuscule intitulé *A M. de Lamartine, Réponse à un Ressonvenir du Lac Léman*, Genève 1841. *DHBS*, t. IV, p. 173 et CHARLES FOURNET, *op. cit.*, p. 72-73.

⁵⁴ J. KNEPPELHOUT, *op. cit.*, p. 72-73.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 74.

⁵⁶ William Favre, auteur du *Houx de la montagne*, qu'il dédia à Corsat, p. III-V. Corsat lui avait dédié *Les églantines, poésies et chansons*, Genève, Imp. Vaney, 1842, p. 5-8. Sur *Les églantines*, voir *Revue critique des livres nouveaux publiés pendant l'année 1842*, rédigée par Joël Cherbuliez, Genève-Paris 1842, 10^e année, p. 158-160.

⁵⁷ Voir «A monsieur Kneppelhout, homme de lettres à Leyde», dans *Recueil de chants populaires*, p. 5-7. Corsat exprime également sa reconnaissance à Kneppelhout dans une note, en relevant qu'il lui est «venu en aide pour grossir de quelques bons ouvrages (sa bibliothèque de prolétaire». *Ibid.*, p. 7.

⁵⁸ Voir J. KNEPPELHOUT, *op. cit.*, p. 63-69 (1840) et p. 69-81 (1836).

⁵⁹ Jean-Antoine Petit-Senn (1792-1870), auteur de *La Miliciade genevoise* (1829), de *Bluettes et boutades* (1846), de *Bigarrures littéraires* (1852), etc. Rédacteur du *Fantasque*, journal littéraire qui parut de 1832 à 1836, membre actif et influent du *Caveau*. *DHBS*, t. V, p. 263; MARC-MONNIER, *Genève et ses poètes du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Genève 1874, p. 457-479 et EMILE JULLIARD, *Un sextuor de poètes genevois*, Genève, p. 1-58.

⁶⁰ HENRI BOCHET, *op. cit.*, p. 58.

⁶¹ Voir n. 56.

⁶² FRANÇOIS OYEX, *Les Villageoises, poésies et chansons suisses*, Vevey, Paris 1841.

les Anglais appellent humour et qui est si rare dans la littérature française»⁶³.

Corsat dédie à Oyex à propos des *Villageoises* un poème⁶⁴ qui sera à l'origine de l'amitié des deux hommes. Car le poète vaudois ne reste pas en arrière et fait, à son tour paraître dans *La Patrie, Gazette suisse, démocratique et sociale*⁶⁵, quelques vers en l'honneur de l'auteur des *Eglantines*⁶⁶ qui en est flatté. En date du 31 janvier 1844, il écrit:

Mon cher ami Oyex!

Je vous remercie de votre brave chanson et de votre aimable lettre.

Ce qui me fait le plus de plaisir encore, c'est de penser que la Presse est encore bonne à quelque chose puisqu'elle peut nous procurer des amis que nous n'avons jamais vus. Je n'avais pas la pièce de vers que vous avez adressée à ce barbier.

Les quelques vers que vous m'en faites lire sont spirituels et révèlent de l'avenir. Mais permettez-moi de vous faire quelques observations, comme j'en attends de votre part. D'abord me dire que votre prochaine publication⁶⁷ contiendra 3000 et tant de vers n'est pas d'un style poétique. J'aimerais mieux ne pas entendre parler du nombre des vers et savoir qu'ils vous mériteront une juste renommée, fussent-ils moins nombreux!

Vous faites une grande faute de style dans ces deux vers: «Je ne le blesse pas Jasmine *dont*⁶⁸ les écrits»⁶⁹. Parlant à la 2^e personne, le mot toi doit précéder le *dont*: «toi dont les écrits».

Ce serait bon si vous parliez à la 3^e personne: «Jasmine dont les écrits portent la renommée», etc. La même erreur dans le vers qui me concerne, puis il faut se défaire de ce langage prosaïque:

⁶³ JUSTE OLIVIER, *Le canton de Vaud, sa vie et son histoire*, Lausanne 1938, t. I, p. LXV.

⁶⁴ Reproduit dans FRANÇOIS OYEX, *Petites fleurs des bois, poésies vaudoises*, Lausanne, 1846, p. 17-18. A paru également dans PAUL MAILLEFER, *Pages inédites tirées de la correspondance du poète Oyex-Delafontaine*, dans *RHV* 1907, p. 196.

⁶⁵ *La Patrie* parut de 1841 à 1844, à Vevey, chez Louis-Alexandre Michod. FRITZ BLASER, *op. cit.*, p. 760. *La Patrie* appartient à la presse de gauche, de tendance socialiste, qui sortit des presses de Michod, entre 1840 et 1844. Elle prend place aux côtés de la *Feuille populaire suisse*, de la *Veveysanne* et du *Peuple*. GÉRALD ARLETTAZ, *Libéralisme et société dans le canton de Vaud 1814-1845*, Lausanne 1980, p. 575 et p. 577-578 (*Bibl. hist. vaud.*, 67).

⁶⁶ *La Patrie*, 5^e année, n^o 3, 20 janvier 1844, p. 10 et *Petites fleurs des bois*, p. 19-20.

⁶⁷ Il s'agit des *Petites fleurs des bois* (voir ci-dessus, n. 64).

⁶⁸ Souligné dans le texte, de même que les autres passages de cette lettre en italique.

⁶⁹ Nous ignorons à quelle pièce Corsat fait ici allusion.

«*Ni toi non plus, Corsat*», etc.⁷⁰. Je me permets ces observations dans votre intérêt, ayant été moi-même trop étourdi dans mes publications et ayant subi toutes les conséquences de mon inconséquence. Je serais chagriné de vous voir faire une publication aussi volumineuse sans avoir bien remis sur le métier votre ouvrage. La chanson que vous m'adressez dénote que vous pouvez châtier votre prose. Et il faut le faire et vous ressouvenir qu'il y a en littérature l'aristocratie des parvenus et des riches plumassiers. Ne lui donnons pas en pâture nos essais. Faisons plutôt moins et qu'il soit complet. Car on ne pardonne pas à un recueil qui contient des pièces finies quand elles sont mal accompagnées.

Je pense ce soir que vous ne m'en voudrez pas et que vous ne verrez en ces quelques lignes qu'une nouvelle marque de l'estime que j'ai pour votre mérite et pour vous en particulier.

En attendant de vos nouvelles, je vous prie de croire à mon amitié et de ne pas m'oublier.

Salut fraternel.

31 janvier 44.

Ph. Corsat⁷¹.

Dans les lettres suivantes, Corsat se montre moins sermonneur. Au contraire. Il s'ouvre à Oyex, dont il a fait la connaissance lors d'un voyage à Vevey⁷² — Oyex était alors régent à Corsier — durant l'année 1844, lui confie ses soucis, s'intéresse à ses travaux. Il lui écrit le 8 janvier 1845⁷³:

Mon cher ami Oyex,

Ta lettre m'a fait un sensible plaisir; elle est venue au milieu de préoccupations ennuyeuses jeter sur mon cœur un rayon de paix. Merci de penser à moi, car mon silence pouvait te faire croire que je t'avais oublié. Ce n'est pas, au contraire, mais je n'ai malheureusement pas tout le temps que je voudrais consacrer aux intimités. Très mal secondé en fait d'ouvrier, préoccupé des

⁷⁰Même remarque qu'à la n. 69.

⁷¹Cette lettre, comme les autres lettres de Corsat à Oyex-Delafontaine, appartient à Mlle Janine Delafontaine, à Lausanne, qui a bien voulu nous les confier. Nous l'en remercions. Pour faciliter la lecture de ces lettres, nous avons modernisé l'orthographe et la ponctuation de Corsat.

⁷²A la fin de la lettre suivante, Corsat écrit: «Donne-moi des nouvelles des amis que je fis lors de mon voyage à Vevey.»

⁷³Corsat date sa lettre du 8 janvier 1844. C'est une erreur de sa part. Le cachet postal porte la date du 8 janvier 1845.

circonstances, lié à plusieurs comités, sociétés, etc., je me vois brisé en morceaux et suis même jusqu'à négliger la conjugalité qui reste froide et monotone, tant la femme aime qu'on ne s'occupe que d'elle, surtout celle dont l'intelligence n'est pas large. Je viens de recevoir une aimable lettre de Jaccottet⁷⁴ à qui je répondrai avec d'autant plus de plaisir qu'il paraît que mes mauvais vers lui ont soulagé l'âme. Enfin, je dois m'occuper (de savoir) comment vont tes affaires, de ta bonne petite épouse. Dis-moi, ne vas-tu pas aussi lui faire prendre du noir à force de méditer? Allons, ne jetons pas tout notre encens par les champs et tâchons de bien faire à chaque chose sa part.

Fais-lui bien mes amitiés; et réjouis-toi parfois du pain bis de la chaumière et de ta nature poétique, en songeant aux mille amertumes qui nous passent sous les yeux et qui nous atteignent dans ces borbiers humains qu'on nomme les villes...

Voilà Michod⁷⁵ qui vient à Lausanne et adieu la *Patrie*⁷⁶.

Dis-moi quand fais-tu publier ton volume⁷⁷? Et est-il bientôt fini... Ce que tu m'en as dit m'en fait bien augurer. Enfin, je t'en prie, ne te prépare pas le regret que j'éprouve d'avoir publié mes églantines⁷⁸ trop tôt.

Donne-moi des nouvelles des amis que je fis lors de mon voyage à Vevey.

⁷⁴ Charles Jaccottet était régent à Bussy-sur-Moudon, lorsqu'il publia un petit volume intitulé: *Scènes de la vie vaudoise*, Lausanne 1854. Dans son épilogue, il écrit à propos de Corsat: «De loin, mais nous appartenant, M. Ph. Corsat rimait le iambe politique et amer qui montre les vices de la génération, et, dans le vers moelleux et tendre des *Eglantines*, chantait les bois et les prairies», *op. cit.*, p. 144. A la fin du siècle dernier, le livre de Jaccottet passait pour être très rare. E. BONJOUR, *Scènes de la vie vaudoise*, dans *La Revue du Dimanche*. supplément de *La Revue*, Lausanne, t. V (1893), p. 148.

⁷⁵ Louis-Alexandre Michod, imprimeur, éditeur et libraire, installé tout d'abord à la rue du Lac, à Vevey, Très actif, il peut être considéré comme un précurseur de la presse veveysanne (voir ci-dessus n. 65). En 1844, Michod s'installa à Lausanne, où il fut, en 1845, l'imprimeur du *Nouveliste vaudois*. FRITZ BLASER, *op. cit.*, p. 1061, p. 770, p. 760 et p. 729. FEDIA MULLER, *Images du Vevey d'autrefois*, Vevey 1975, p. 102.

⁷⁶ *La Patrie* cessa de paraître le 28 décembre 1844. Prenant congé de ses lecteurs, Michod écrivait: «Le transport de notre établissement à Lausanne nous force de renoncer à la publication de la *Patrie*. Ce n'est pas sans regret, car si nous croyons avoir fait quelque bien en nous occupant du sort des classes laborieuses et en discutant, sans arrière-pensée, ces questions d'organisation sociale qui servent d'épouvantail aux âmes timorées, nous savons qu'il nous restait beaucoup à faire.» *La Patrie*, n° 52, 28 décembre 1844, p. 207. Le même numéro contient deux poèmes, l'un d'Oyex, l'autre de Corsat.

⁷⁷ Il s'agit des *Petites fleurs des bois*, qui parurent en 1846, précisément chez Michod.

⁷⁸ S'interrogeant sur le sort que les lecteurs allaient leur réserver, l'auteur disait: «Quel que soit leur destin, ma faute est sans excuse.» *Les églantines*, p. 8.

Je mets à la poste en même temps une petite brochure sur les Jésuites⁷⁹. La lettre est de Ph. C...

En attendant de tes nouvelles, je te répands sur la tête toutes sortes de belles inspirations et une année de prospérité.

Tout à toi.

8 janvier 44⁸⁰.

Ph. Corsat.

Les années passent. En 1847⁸¹, Corsat se préoccupe de procurer à François Oyex-Delafontaine quelques souscriptions pour ses *Petites fleurs des bois*. Justifiant l'échec de ses investigations, il lui écrit:

Il ne faut pas parler de poésie ici. Les deux articles de la revue⁸² et du *Journal de Genève*⁸³, avec annonce en gros caractère, n'ont pas produit un seul souscripteur. Cela aura seulement suffi à préparer ou à familiariser le public avec ton nom⁸⁴.

D'ailleurs, les Genevois ont d'autres soucis. La guerre du Sonderbund est proche et il faut souscrire pour la poudre et les fusils... Quant à Corsat, il est devenu

presque ermite depuis qu'il m'a fallu, dit-il, créer un nouvel établissement. C'est le 5^e. Je suis obligé de me tenir tout à l'ouvrage et les sociétés ne me voient que comme un spectre qui revient voir de temps à autre les lieux de ses affections et de ses mécomptes⁸⁵.

LE RECOURS À L.-H. DELARAGEAZ

D'autres désillusions, de plus grandes déconvenues attendent encore Philippe Corsat et des problèmes d'un ordre différent vont se poser à lui. Il en fera part à Louis-Henri Delarageaz, de Préverenges, auprès duquel il cherchera un appui et des conseils.

⁷⁹ Il s'agit sans doute de la «Requête des Jésuites au Saint-Père contre Saint-Gervais», pièce reprise dans *Recueil de chants populaires*, p. 108-111.

⁸⁰ Voir n. 73.

⁸¹ Lettre de Corsat à Oyex, du 3 septembre 1847.

⁸² Il s'agit probablement de la *Revue de Genève et Journal suisse*, qui parut de 1843 à 1860. FRITZ BLASER, *op. cit.*, p. 836.

⁸³ Le *Journal de Genève*, n° 22, 17 mars 1846, p. 4, avait publié une critique très favorable des *Petites fleurs des bois*.

⁸⁴ Lettre de Corsat à Oyex, du 3 septembre 1847.

⁸⁵ *Ibid.*

Les deux hommes professaient des idées politiques et avaient une activité de militant qui les rapprochèrent ou qui, du moins, les mirent en relation dès 1843 et peut-être même avant.

Delarageaz, qui sera élu au Conseil d'Etat vaudois en 1845, après la Révolution radicale des 14 et 15 février, «semble avoir été séduit», dans sa jeunesse, «par les idées des socialistes français, en particulier par celles de Pierre-Joseph Proudhon⁸⁶, avec lequel il resta longtemps en relation et celles d'Etienne Cabet⁸⁷ et de Richard Lahautière⁸⁸».

Vers 1830, lit-on dans une récente étude sur l'*Association patriotique vaudoise* dont il sera le fondateur à la fin de l'année 1844, «Delarageaz s'engagea véritablement dans la politique d'opposition, à l'extrême gauche; nous retrouvons sa trace dans toutes les sociétés politiques manifestant cette tendance. (...) Il s'affilia à la «Jeune Suisse» et fut également l'un des membres fondateurs de la Bibliothèque démocratique de Morges. Delarageaz était aussi en relation avec les sociétés communistes d'ouvriers allemands de Morges et de Lausanne et les soutint lorsqu'elles entrèrent en conflit avec les partisans de la «Jeune Allemagne»⁸⁹. (...) A partir de 1841, Delarageaz, élu au Grand Conseil, entra dans la carrière politique. La lutte contre le gouvernement et les options de son parti l'éloignèrent des préoccupations sociales⁹⁰.

C'est de cette époque, nous l'avons dit plus haut, que datent les relations de Corsat et Delarageaz. Dans un premier temps, les lettres de Corsat ont un caractère essentiellement politique. Ce sont des informations sur les milieux que le barbier fréquente:

⁸⁶ Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865), auteur de théories sur la propriété et fondateur du système mutualiste.

⁸⁷ Etienne Cabet (1788-1856), publiciste français, auteur d'une utopie communiste exposée dans son *Voyage en Icarie*. Il tenta de réaliser ses théories en fondant au Texas, puis en Illinois, une cité modèle.

⁸⁸ Richard Lahautière (1813-1882), avocat français, disciple de Babeuf et de Buonarroti. Lahautière éditait le journal *La Fraternité* qui parut de mai 1841 à mars 1843.

⁸⁹ Le 15 avril 1834 fut fondée à Berne, à l'instigation de Mazzini, une association qui prit le nom de «Jeune Europe» et qui adopta la devise: «Liberté, égalité, humanité.» Les patriotes suisses furent invités à constituer un groupe national, «La Jeune Suisse». Elle poursuivait des buts patriotiques légitimes. Mais, du fait de son appartenance à la «Jeune Europe», elle donna à penser que «notre pays était devenu le centre de toutes les conspirations dirigées contre les institutions existantes». Quant à la «Jeune Allemagne», elle fut également organisée en Suisse, par des réfugiés politiques. Elle provoqua la fondation de plusieurs sociétés ouvrières. JOHANNES DIERAUER, *Histoire de la Confédération suisse*, Lausanne 1919, t. V, p. 698-699.

⁹⁰ MICHEL BOVEY, *L'Association patriotique du canton de Vaud et son intervention dans la politique vaudoise en 1845*, dans *RHV* 1979, p. 163.

Nous avons eu la visite du poète Hervegh, écrit-il le 17 avril 1843. Il a reçu l'invitation et une sérénade des Allemands républicains. Il n'y a pas répondu, mais en revanche il a soupé avec 50 communistes. Cela a mis en diable les autres et surtout de penser qu'un homme aussi célèbre soit assez sot pour être des nôtres⁹¹.

Ou encore:

Genève ne vaut pas la peine qu'on en parle. Sans les Allemands, notre foi tomberait en désuétude⁹².

Mais surtout, Corsat apparaît, dans ses lettres à Delarageaz, comme un intermédiaire dans la diffusion de la littérature révolutionnaire. Il fait de son salon de coiffure, à la place Rousseau, sinon une librairie, du moins un point de vente de journaux et d'ouvrages divers⁹³. Il reçoit de Paris, pour les répandre, des exemplaires supplémentaires de la *Fraternité*⁹⁴, le journal de Lahautière, exemplaires qu'il a beaucoup de peine à payer⁹⁵. Il fournit à Delarageaz vingt-cinq «procès communistes de Toulouse» en l'invitant à les vendre à Lausanne⁹⁶ et réclame au libraire Michod⁹⁷, de Vevey, six exemplaires du *Voyage en Icarie*⁹⁸, le roman d'Etienne Cabet exposant un système de bonheur imaginaire, fondé sur l'intervention de l'Etat en toutes choses⁹⁹.

Corsat entend «mériter la confiance de Cabet»¹⁰⁰, dont *La Patrie*, dit-il, a «fait la bêtise» de publier la lettre qu'il avait transmise confidentiellement à Michod¹⁰¹. Il prie aussi Delarageaz de lui rendre «le plus éminent service», en versant au même Cabet une trentaine de francs qu'il lui doit pour des livres et qu'il a été contraint d'utiliser pour «faire face à une augmentation de loyer»¹⁰².

⁹¹BCU, Département des manuscrits, Fonds Delarageaz, IS 3681, J 69 (Lettre de Corsat à Delarageaz, du 17 avril 1843). Nous remercions M. Pierre Delarageaz, à Lausanne, de nous avoir autorisé à consulter le Fonds Delarageaz.

⁹²BCU, IS 3681, J 69.

⁹³Voir PHILIPPE CORSAT, *Le barde helvétien*, p. 1.

⁹⁴Voir n. 88.

⁹⁵BCU, IS 3681, J 67 (Lettre de Félix à Delarageaz, datée de Paris, le 23 mars 1843).

⁹⁶BCU, IS 3681, J 77 (Lettre de Corsat à Delarageaz, du 28 septembre 1843).

⁹⁷BCU, IS 3681, J 74 (Lettre de Corsat à Delarageaz, du 12 septembre 1843).

⁹⁸Le *Voyage en Icarie* parut en 1842.

⁹⁹D'après le *Nouveau Larousse universel*.

¹⁰⁰BCU, IS 3681, J 74.

¹⁰¹*Ibid.*

¹⁰²*Ibid.*

Trois ans plus tard, le 1^{er} mai 1846, ne parvenant sans doute pas à surmonter ses problèmes financiers¹⁰³, Corsat songe très sérieusement à quitter Genève. Il n'est pas exclu que des raisons politiques aussi le poussent à entreprendre une démarche auprès de Louis-Henri Delarageaz, maintenant au gouvernement vaudois à côté d'Henri Druey et de quelques autres radicaux pour lesquels Corsat paraît avoir de la sympathie. Il écrit donc à Delarageaz :

Mon cher ami Conseiller d'Etat,

Je viens auprès de toi faire une démarche que j'ai longtemps différée pensant que les affaires iraient mieux. Tu n'ignores pas que les hommes notés à Genève ont eu à subir toutes sortes de tracasseries d'intérêts. J'en souffre ma part et je vois qu'il faudra bientôt lâcher le champ de bataille.

Dis-moi; voilà quinze ans que je sacrifie mes propres affaires à la chose publique; dis-moi si le fondateur de la Société d'instruction de Genève¹⁰⁴, le fondateur de la Société fédérale de secours mutuels et de la Philanthropique n'aurait pas droit à te prier de lui procurer un minime emploi, afin qu'en lui étant utile, tu amènes autour de vous un zélé défenseur, qui, certes, croit mériter votre attention autant que tant d'autres qui sont des vôtres depuis que le vent a tourné? C'est avant de me décider à quitter ma Patrie que je t'adresse cette demande. Si elle vaut la peine d'une réponse, je t'en serai reconnaissant. Dans cette attente, je reste votre plus intime et dévoué concitoyen et ancien ami.

Genève, le 1^{er} mai 1846.

Phe. Corsat¹⁰⁵.

Delarageaz, semble-t-il, ne trouva pas le «minime emploi» souhaité par le barbier-poète. D'ailleurs, les événements politiques allaient se précipiter à Genève, en cette année 1846. Le 7 octobre, le vieux faubourg de Saint-Gervais dressait des barricades et bientôt, après quelques heures

¹⁰³ En 1842, Corsat offrait ses services à ses lecteurs en ces termes: «Les personnes qui désirent un chant de circonstance sont priées d'en adresser le sujet à l'auteur. Prix avec musique: Fr. 10.—, sans musique: Fr. 5.—. On est prié d'affranchir.» PH. CORSAT, *Le barde helvétique*, p. 1.

¹⁰⁴ La *Société d'instruction mutuelle* paraît avoir été fondée en 1840. Corsat en rédigea le programme et lui dédia un «Chant» pour son installation. PH. CORSAT, *Les églantines*, p. 45-47 et *Recueil de chants populaires*, p. 122-123; *Carillon de Saint-Gervais*, n° 40, 3 octobre 1874, p. 2.

¹⁰⁵ BCU, IS 3681, B 191 (Lettre de Corsat à Delarageaz, du 1^{er} mai 1846).

de résistance, les troupes gouvernementales battaient en retraite. Le Conseil d'Etat n'avait plus qu'à démissionner, laissant la place libre à un gouvernement provisoire, acclamé le lendemain matin au Molard et dont James Fazy allait prendre la tête¹⁰⁶.

Quelle est la part de Corsat à ces journées? Ses biographes ne le disent pas. Tout au plus sait-on qu'il est «à la brèche»¹⁰⁷ le 7 octobre et qu'il signe quelques vers pour célébrer la révolution¹⁰⁸. Lors de la Fête civique du 29 novembre 1846, il est présent à la réception des drapeaux vaudois pour chanter, sur l'air du *Ranz des vaches*:

Sous cet emblème
Lien suprême
Que chacun aime,
Qu'on se rallie
Et qu'on oublie
Discorde, envie;
Liberté, rends-nous le bonheur¹⁰⁹.

Mais Corsat n'est pas au nombre de ceux qui, au lendemain du 7 octobre, sont «à l'honneur après avoir été à la peine»¹¹⁰. Elie Ducommun relève que «personne n'alla le chercher dans sa boutique de barbier»¹¹¹. Quelques couplets traduisent son amertume¹¹², venant s'ajouter aux épreuves qui bientôt le frappent et dont il s'ouvre à Delarageaz dans une lettre du 19 septembre 1849:

Citoyen Conseiller d'Etat,

Je viens auprès de vous avec toute la franchise que vous aimez, vous prier de bien vouloir me prêter votre appui, afin d'être présenté à Monsieur De La Harpe¹¹³ pour lui demander un emploi, dans la nouvelle administration des douanes.

¹⁰⁶ D'après PIERRE BERTRAND, *Survol de l'histoire de Genève*, Genève, p. 100.

¹⁰⁷ *Carillon de Saint-Gervais*, n° 41, 10 octobre 1874, p. 1.

¹⁰⁸ Notamment l'«Aigle délivré». *Carillon de Saint-Gervais*, n° 40, 3 octobre 1874, p. 2.

¹⁰⁹ «Chant d'Union», dans *Recueil de chants populaires*, p. 101.

¹¹⁰ ELIE DUCOMMUN, *op. cit.*, p. 416.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 416.

¹¹² Notamment «A mes vieux amis politiques», dont chaque couplet se termine par ce vers: «Mes vieux amis, laissez-moi n'être rien.» *Recueil de chants populaires*, p. 49-50.

¹¹³ Sigismond de Laharpe (1779-1858), fils d'Amédée de Laharpe, officier en France, député au Grand Conseil, conseiller d'Etat 1816-1818, commissaire fédéral à Bâle-Campagne en 1832, directeur des péages helvétiques. *DHBS*, t. IV, p. 430 et EDMOND DE LA HARPE, *op. cit.*, p. 58 s.

Afin d'obtenir ce service de vous, Cher Citoyen, il est nécessaire que je vous dise quelques mots de ma position et que j'essaie de dissiper chez vous quelques préventions qui sont pardonnables au vulgaire, mais qu'un homme éclairé doit repousser avant de savoir la vérité. Vous n'ignorez pas que la politique de nos arristots fut toujours de nous traiter de vrais partageurs dès que nous eûmes commencé à prêcher le socialisme. Ici, je subis, dans ma position d'ouvrier, toutes les conséquences de la calomnie. Trois boutiques me furent otées par les propriétaires ou régisseurs. Je les quittais toujours en y laissant des frais faits. La dernière, je la remis huit jours avant nos barricades¹¹⁴, sachant que j'étais sur la liste de proscription.

Je dépensai le produit de ce fond à payer quelques dettes et le reste à nourrir et abreuver les gamins et à me soigner dans un lit où vous vintes me visiter. Pendant ces tracasseries politiques, une mômère était entrée chez moi, pour détourner ma femme et l'animer contre mes principes. Un événement que la délicatesse m'oblige de taire, m'obligea en homme d'honneur à la quitter, tout le mal me fut jeté, et je dus me taire sur le principal motif qui nous séparait. Ce qu'il y avait de plus cruel pour moi dans cette affaire, c'est que l'auteur de notre séparation était un ami de vingt ans, de Lausanne, affichant les doctrines de Babeuf¹¹⁵ et jouant la vertu avec autant d'aplomb qu'un vieux prêtre...

Dès lors, je dus chercher ma vie dans la commission. J'ai végété jusqu'à ce jour, faisant le poing dans ma poche, étant obligé de vivre avec la gent de commerce. Ma faible influence sur les affaires fut nulle dès lors. Maintenant, je sens que mon œuvre n'est pas finie; je voudrais consacrer à la cause que je soutiens depuis vingt ans mes heures de loisirs quand un emploi m'assurerait le pain du jour. Je me sentirais plus à l'air, puis cela m'aiderait peut-être à faire le sacrifice à ma réputation, de rentrer en mon ménage. Les livres que j'ai vendus, les journaux que j'ai placés dans le temps ne me sont pas

¹¹⁴Les barricades de Saint-Gervais, le 7 octobre 1846. Corsat dédia un chant aux «gamins», sous le titre «Le gamin de Genève», dont le refrain dit, avec quelques variantes:

C'est le gamin, (*bis*) / Qui fait les barricades,
C'est le gamin / Citoyen. *Recueil de chants populaires*, p. 114-117.

¹¹⁵François-Emile Babeuf (1760-1797), révolutionnaire français, conspira contre le Directoire avec d'autres Jacobins et fut condamné à mort. Sa doctrine qui est une sorte de communisme est exposée dans son journal: la *Tribune du peuple*.

encore payés. La plupart de ceux qui les tiennent sont aux chantiers. Je ferai en sorte de prendre sur mes épargnes pour solder provisoirement(?). En attendant, j'ai employé ici tout mon temps, tout mon dévouement à me rendre utile aux réfugiés de partout. Les hommes qui vivent dans la bureaucratie sont très heureux de ne pas être autant en rapport que l'homme de (la) rue, avec tant de souffrances morales surtout.

Enfin, si mon passé, si ma faible part consacrée à la démocratie, si mon intention de marcher droit peuvent me faire pardonner mes faiblesses et me rendre digne de votre recommandation, je suis décidé à remplir l'emploi que vous me croyez accessible.

Dans l'espoir, Cher Citoyen, que vous voudrez bien me prêter votre influence et votre appui, je reste avec respect votre ancien ami et votre dévoué concitoyen.

Genève, le 19 septembre 1849.

Ph. Corsat.

Mes hommages, s'il vous plaît, à votre chère famille et à Madame votre épouse et Madame votre mère¹¹⁶.

LE CARILLON DE SAINT-GERVAIS

Quel accueil le conseiller d'Etat Delarageaz réserva-t-il à cette lettre? Elle traduit l'embarras dans lequel se trouvait son auteur et laisse entrevoir que les relations entre les deux hommes n'étaient plus, en 1849, ce qu'elles avaient été en 1843. Il n'est pas interdit de penser aussi que quelque différend — en rapport peut-être avec des arriérés comptables — avait pu surgir entre Delarageaz et Corsat, dont on ne retrouve plus la trace, après cette lettre du 19 septembre 1849, dans l'important fonds laissé par l'homme politique vaudois¹¹⁷.

Quoi qu'il en soit, Philippe Corsat va donner, trois ans plus tard, une nouvelle orientation à ses activités en créant le *Carillon de Saint-Gervais*. De 1852 à sa mort en 1874, il rédigea ce petit journal satirique, de tendance radicale, qui débute sous la forme de feuilles volantes, ornées de gravures¹¹⁸.

S'inspirant de la devise «tout pour le peuple et par le peuple»¹¹⁹,

¹¹⁶BCU, IS 3681, A 160.

¹¹⁷Il en existe un répertoire multigraphié. MARIANNE PERRENOUD et OLIVIER PAVILLON, *Inventaire des Archives de Louis-Henri Delarageaz*, Lausanne 1971.

¹¹⁸FRITZ BLASER, *op. cit.*, p. 238.

¹¹⁹«Profession de foi» de la rédaction, dans *Carillon de Saint-Gervais*, n° 40, 13 octobre 1874, p. 2.

Corsat fait du *Carillon de Saint-Gervais*, un organe de combat, se trouvant, comme le dit Elie Ducommun, toujours du côté de l'opprimé, jamais de l'opprimeur, luttant pour le progrès et la démocratie¹²⁰. Et, au moment de définir la ligne du journal, les successeurs de Corsat se souviendront de leur ami, en affirmant:

Nous resterons inébranlablement attachés aux principes radicaux et nous ne reculerons devant aucun moyen pour les faire triompher, sans d'ailleurs sortir des voies légales, ni du respect que se doit la presse républicaine¹²¹.

Le *Carillon de Saint-Gervais*, qui porte un temps le sous-titre de *Charivari suisse*, paraît dès 1854, une fois par semaine, sur quatre pages. L'une d'elles est ordinairement réservée à un dessin, inspiré par l'actualité et d'une facture souvent remarquable. La publicité, pour laquelle le *Carillon* représente, au dire de Corsat, un support très avantageux¹²², occupe en principe une demi-page.

Le reste du journal est consacré à un éditorial que Corsat signe du pseudonyme de *Pippo*, à des poésies, des échos, des publications de l'Association patriotique ou du Comité radical. Une place est également réservée aux correspondances de lecteurs, dont l'un n'hésite pas à écrire:

Je m'adresse de préférence à votre journal parce que c'est celui, je crois, qui dit le plus de vérités et fait la meilleure guerre aux abus...¹²³

Corsat n'est pas un doctrinaire. Sa culture est limitée, «n'ayant jamais eu l'occasion ou le goût, ainsi que le dit encore Ducommun, d'approfondir les systèmes économiques plus qu'on ne le faisait généralement»¹²⁴. Et sa pensée se signale davantage par des élans généreux que par la rigueur. Mais il écrit avec une certaine verve et ne manque pas d'humour, lorsqu'à la fin de l'année il dit à ses lecteurs ce qu'il entend faire à l'avenir:

Selon ses habitudes, *Carillon* continuera d'être un archiconservateur... de ses abonnés et surtout d'être le défenseur des abus

¹²⁰ Discours d'Elie Ducommun aux obsèques de Corsat. *Carillon de Saint-Gervais*, n° 41, 10 octobre 1874, p. 1.

¹²¹ «Profession de foi» de la rédaction, dans *Carillon de Saint-Gervais*, n° 40, 3 octobre 1874, p. 2.

¹²² *Carillon de Saint-Gervais*, n° 3, 18 janvier 1871, p. 4.

¹²³ *Carillon de Saint-Gervais*, n° 39, 30 septembre 1871, p. 2.

¹²⁴ ELIE DUCOMMUN, *op. cit.*, p. 416.

politiques, juridiques, cléricaux, financiers, policiers et de tous les privilèges du trône au garde-champêtre.

Comme ci-devant, ses colonnes seront ouvertes aux Jésuites, ultramontains, mômiens, infailibles, pharisiens, girouettes politiques, exploiters, usuriers, sophistiqués, empoisonneurs du peuple, ainsi qu'à tous les arracheurs de dents, de plumes et de carottes qui font la gloire de notre admirable planète¹²⁵.

Dans l'histoire de la presse satirique romande, le *Carillon de Saint-Gervais* détient certainement le record de longévité, puisqu'il parut jusqu'en 1899, soit pendant quarante-sept ans.

Dès le début du XIX^e siècle, des feuilles humoristiques et satiriques virent le jour en grand nombre — on en compte plus d'une soixantaine — dans les cantons romands, en particulier à Genève, Lausanne et La Chaux-de-Fonds. Il s'agit, généralement, de modestes publications qui vivaient tant bien que mal et décochaient des flèches aux gens en place avec une virulence n'atteignant pas celle de leurs confrères français.

La plupart de ces journaux satiriques, du *Grelot* lausannois¹²⁶ au *Canard* chaux-de-fonnier¹²⁷, en passant par le *Charivari helvétique*¹²⁸ de Genève, eurent des existences éphémères et furent surtout victimes du peu d'enthousiasme de leur public¹²⁹.

Si, sous certains aspects, le *Carillon de Saint-Gervais* constitua une exception, il connut cependant de sérieux à-coups. Ce fut le cas, en particulier, au lendemain des élections de 1853 qui écartèrent les radicaux genevois du pouvoir. Corsat devait alors écrire à François Oyex:

La lecture est malade, les journaux restent muets sur les tables et voilà Corsat qui ne vend plus de librairie. Sa dernière corde a été brisée par le coup d'Etat qui m'a enlevé d'un jour 900 abonnés...¹³⁰

Et même si, plus tard, le *Carillon* fut largement répandu, dans les milieux de la Fabrique¹³¹ notamment, son rédacteur ne dut de vivre sans

¹²⁵ *Carillon de Saint-Gervais*, n° 52, 30 décembre 1871, p. 1.

¹²⁶ FRITZ BLASER, *op. cit.*, p. 466-467.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 237.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 245.

¹²⁹ PASCAL-ARTHUR GONET, *Où est la presse satirique romande d'antan?*, dans *Construire*, n° 31, 1^{er} août 1979, p. 21.

¹³⁰ Lettre de Corsat à Oyex-Delafontaine, sans date.

¹³¹ ANTONY BABEL, *La Première Internationale, ses débuts et son activité à Genève de 1864 à 1870*, paru dans *Mélanges d'études économiques et sociales offerts à William Rappard*, Genève 1944, p. 280.

trop de soucis ses dix dernières années qu'aux fonctions de contrôleur des compteurs à gaz qu'on lui confia généreusement¹³².

L'AUTORITÉ DE CONSTANT FORNEROD

Une analyse approfondie du *Carillon de Saint-Gervais* — comme celle que fit naguère le professeur Antony Babel de l'attitude du journal face à la Première Internationale¹³³ — serait de nature, me semble-t-il, à éclairer plus d'un événement de politique locale ou nationale, à préciser l'influence de telle ou telle personnalité. Cette analyse permettrait, de même, de déceler chez Corsat journaliste des préoccupations non pas seulement partisans, mais aussi de portée générale, lorsque l'intérêt du pays était en jeu.

Il nous en administre la preuve dans les lettres qu'il adresse au conseiller fédéral Fornerod.

On peut penser que Corsat connaissait de longue date Constant Fornerod qui avait été le collègue de Delarageaz au Conseil d'Etat vaudois. Il avait eu avec lui «quelques correspondances»¹³⁴ et leurs rapports étaient, quoi qu'il en soit, suffisamment cordiaux pour qu'il l'invite «à faire prendre un abonnement du *Carillon* au Conseil fédéral»¹³⁵.

Fornerod avait été appelé, en 1855, à succéder à Henri Druey au Conseil fédéral, où il siégea douze ans, en assumant à trois reprises la présidence de la Confédération¹³⁶.

En juillet 1860, Constant Fornerod, chef du Département fédéral des finances, est à Genève qui se trouve, ainsi que le dit Corsat, dans de «graves circonstances»¹³⁷. La Suisse vient de vivre quelques semaines de tension à la suite de la cession à la France par la Sardaigne de tout le territoire savoyard et surtout à la suite du plébiscite du 22 avril.

Dès le 15 mars, un certain nombre d'unités de la division Ziegler occupent militairement Genève, tandis que deux bataillons d'infanterie et deux batteries d'artillerie du canton sont mis sur pied¹³⁸.

¹³² ELIE DUCOMMUN, *op. cit.*, p. 416.

¹³³ ANTONY BABEL, *op. cit.*, p. 280-281 notamment.

¹³⁴ BPU, Lettre de Corsat à Fornerod, du 4 septembre 1860, Ms. fr. 739, f^o 354.

¹³⁵ BPU, Lettre de Corsat à Fornerod, du 30 juillet 1860, Ms. fr. 739, f^o 332.

¹³⁶ Voir ci-dessus, n. 17.

¹³⁷ BPU, Lettre de Corsat à Fornerod, du 30 juillet 1860, Ms. fr. 739, f^o 332.

¹³⁸ EMILE PRIVAT, *Les Troupes genevoises de la Restauration à nos jours*, Genève, p. 99-100.

La situation n'est pas pour autant rassurante, Corsat écrit à Fornerod:

En cas que je n'aie pas l'avantage de vous rencontrer, permettez-moi de vous dire qu'il y a toute nécessité pour Genève de ne pas laisser les bataillons du canton sans être munis de cartouches et sans leur désigner leur place et leur mode (?) de ralliement en cas de besoin puisque l'on retire les bataillons de la place. Je crois qu'il serait prudent de faire cette mesure d'autant plus (...) qu'il y a ici 20 000 Français qui ne disent mot, dont mille industriels, de l'annexion (et) sur lesquels la patrie ferme les yeux...¹³⁹

Quelques jours plus tard, le 4 septembre, Corsat revient à la charge:

Permettez-moi de vous dire, écrit-il à Fornerod, que depuis la rentrée des Confédérés, surtout depuis la fête des officiers¹⁴⁰, nos mouchards et leurs agents provocateurs ont redoublé d'insolence. (...) Dimanche, dans divers endroits, il y a eu des rixes. Ces messieurs de la frontière se croient chez eux sur notre terre et même dans nos maisons. (...) Puisqu'il m'est accordé de vous dire ce que je pense, je crois qu'il est de toute sécurité de mettre de piquet tous nos bataillons genevois. Que chaque soldat ait chez lui sa capote, son sac et sa giberne *garnis*¹⁴¹, que nos 24 compagnies passent une inspection à tour de rôle; qu'en tout événement ils puissent être sur pied au premier appel; qu'il faut avoir à Ouchy et Genève un ou deux bateaux à vapeur, prêts à transporter des troupes de Valais (et) Vaud sur Genève¹⁴².

Et pour pallier les insuffisances de la police, Corsat se dit prêt, avec ses amis, à créer une garde civique:

Faites, ajoute-t-il, ce que bon vous semblera (de ces quelques lignes), mais, je le répète, nous ne sommes plus déjà sur terre helvétique et qui sait où ça va aller, avec le chauvinisme qui grandit à notre barbe¹⁴³.

¹³⁹BPU, Lettre de Corsat à Fornerod, du 30 juillet 1860, Ms. fr. 739, fo 332.

¹⁴⁰La fête fédérale des officiers eut lieu à Genève du 4 au 6 août 1860. Quelque 1200 officiers, venus de toute la Suisse, y prirent part. EMILE PRIVAT, *op. cit.*, p. 100.

¹⁴¹Souigné dans le texte.

¹⁴²BPU, Lettre de Corsat à Fornerod, du 4 septembre 1860, Ms. fr. 739, fo 354-355.

¹⁴³*Ibid.*, fo 355.

Les choses finirent par s'arranger et le calme par revenir à Genève et dans les environs. On sut, disons-le en passant, tirer la leçon de ces événements de 1860 et, en particulier, de l'état d'impréparation de la troupe¹⁴⁴ qui n'avait pas échappé à Corsat.

*
* *
*

Nous avons tenté de montrer, à travers quelques lettres retrouvées, certains aspects de la personnalité de Philippe Corsat, barbier et poète, chansonnier et journaliste, militant et patriote.

Son œuvre poétique est aujourd'hui totalement ignorée et ne mérite certainement pas — quelques pièces, peut-être, mises à part — d'être tirée de l'oubli plus longtemps que l'espace d'une soirée. Sa carrière de journaliste et de rédacteur du *Carillon de Saint-Gervais* devrait, en revanche, être mieux étudiée que nous n'avons pu le faire ici parce qu'elle est le témoignage d'une époque et d'un courant de pensée.

Corsat lui-même, disons-le sans détour, apparaît, avant tout comme un brave homme, généreux autant que désintéressé, fidèle, malgré les épreuves, à son idéal de justice et de liberté. Ses convictions politiques, nourries de Proudhon, Cabet ou Fazy, étaient dominées par la vision d'une Suisse progressiste et démocratique.

Ses amis ne s'y trompèrent d'ailleurs pas qui, au lendemain de sa mort survenue le 26 septembre 1874, entreprirent de lui élever un monument¹⁴⁵ pour perpétuer le souvenir du populaire Pippo du *Carillon*. Témoin d'un moment capital de l'histoire suisse, Corsat s'était enthousiasmé pour le mouvement libéral des années 1830-1831; il avait participé à la révolution radicale et disparaissait quelques mois après avoir vu la Confédération, par la révision de sa Constitution, à la fois étendre les droits du peuple et réaliser une union plus étroite entre les cantons¹⁴⁶.

¹⁴⁴ EMILE PRIVAT, *op. cit.*, p. 100.

¹⁴⁵ *Carillon de Saint-Gervais*, n° 41, 31 octobre 1874, p. 1; n° 49, 5 décembre 1874, p. 1; n° 51, 19 décembre 1874, p. 1.

¹⁴⁶ Communication présentée à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, le 27 mars 1980.